

Québec, c'était bien connu que c'était Monique Bégin qui commentait dans cette veine-là.

Troisième point: M. Bourassa, c'est vrai. On a tenté dans un premier temps d'avoir une taxe harmonisée avec la taxe provinciale. Les provinces ne sont nécessairement pas très intéressées à avoir une taxe harmonisée parce qu'ils perdent toute la partie sur la taxation. On aimerait cela avoir une taxe harmonisée au niveau de chacune des provinces, et avoir un seul et même système. Et je suis certain que la journée où ils vont accepter l'offre, ils vont être capables de s'asseoir.

Mais j'aimerais dire à mon collègue qu'il y a des déclarations également politiques. Évidemment, quand on a sorti le projet de taxe sur les produits et services, en pleine campagne électorale au Québec, c'était évident, monsieur le Président, que ce n'était pas tellement populaire. N'importe quel premier ministre provincial va sauter là-dessus et va dire que n'est pas populaire. Exactement comme le même premier ministre, qui est un économiste, disait qu'il devrait y avoir des taux d'intérêt différents au Québec et en Ontario, et à qui je répondais ceci: Écoutez, mis à part le fait qu'on est en campagne électorale, avez-vous déjà vu cela un taux d'intérêt différent au Québec et en Ontario?

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il est 19 heures, la Chambre ajourne ses travaux.

Je suis désolé que le député de Yorkton—Melville n'ait pas eu la chance de prendre la parole. Il sera le premier orateur néo-démocrate à le faire la prochaine fois que nous étudierons le projet de loi C-62.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

### LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion, ce soir, de revenir sur la question de la taxe sur les produits et services. Le 2 octobre, j'ai fait remarquer au ministre des

### L'ajournement

Finances que la TPS est discriminatoire à l'égard des habitants du Nord.

Parce que c'est dans le Nord que le coût de la vie est le plus élevé au Canada, les gens du Nord paieront plus de cette taxe injuste. Les documents officiels publiés sur la TPS ne font pas mention du Nord.

J'ai demandé au ministre pourquoi le Nord avait été omis du document technique du gouvernement sur le projet de TPS. J'ai demandé si le gouvernement avait réalisé des études sur l'incidence de cette taxe sur le Nord et, dans l'affirmative, si le ministre pourrait les mettre à la disposition des habitants du Nord.

Le ministre a répondu que le gouvernement avait examiné l'incidence de la taxe sur le Nord et avait conclu que cette incidence serait à peu près la même que la moyenne nationale. Le ministre a déclaré que la TPS améliorerait la situation économique du Nord d'environ 1,5 p. 100. Cette réponse ne m'a pas satisfait.

Mon bureau a ensuite communiqué avec le bureau du ministre pour demander les études et les renseignements que le ministre a dit avoir sur l'impact de la taxe dans le Nord. On nous a dit qu'il faudrait un peu de temps pour réunir la documentation, qui nous serait envoyée sans tarder. Presque quatre mois se sont écoulés depuis que j'ai posé la question, et nous n'avons pas encore reçu ces études. Franchement, je ne crois pas qu'elles existent.

Au moment où j'ai posé ma question, le comité des finances qui étudiait le projet de TPS n'avait pas inclus les Territoires du Nord-Ouest dans son itinéraire. J'ai prié le comité de le faire, et des habitants du Nord ont fait des démarches pressantes auprès du président du comité dans le même but. Finalement, le comité s'est rendu à Yellowknife pour entendre des témoignages sur la TPS, et on ne s'est pas gêné pour parler.

Dans une lettre adressée au président du comité des finances, le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest a énuméré les secteurs où la taxe aura des effets beaucoup plus néfastes dans le Nord et les autres régions isolées que dans le sud du pays. Il a dit ceci:

Comme les prix sont beaucoup plus élevés dans les Territoires du Nord-Ouest, la taxe sur les produits et services coûtera donc beaucoup plus cher aux habitants du Nord qu'aux autres Canadiens. De plus, le crédit de taxe sur les ventes proposé et les autres mesures annoncées ne suffiront pas à compenser les frais supplémentaires découlant de cette taxe.